



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Procuration 2

Votants 19

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE, Maire

.....

Date de la convocation : 8/04/2026

Date d'affichage de la convocation : 8/04/2026

Date d'affichage de la délibération : 20/04/2026

Etaient présents : MME RIVOIRE Marion, MR PARIS Benjamin, MME JEULIN-CARREY Florence, MR JAIME Emmanuel, MME MOËNNARD Charlotte, MR VERGER Guillaume, MME GLEYSSES Lucie, Mr SOS Aurélien, MME GUIBAL Laurence, MR PERQUIS Christophe, MME TONG-LEE-A-TAÏ Maeva, MR TURLAN Grégory, Mme LATGER Lucie, MR LERAN Jean-Philippe, MME TRICONNET Chloé, MR DOLIN Nicolas, MME TAGLIAFERRI Claire

Ont donné procuration : Mr BECAÏS Anthony a donné procuration à Mme MOËNNARD Charlotte, Mme CHANSAREL Frédérique a donné procuration à Mr PARIS Benjamin

Mme Florence JEULIN-CARREY a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2026-56 Création d'emplois saisonniers

Exposé

Madame La Maire indique au Conseil Municipal que durant la période des vacances d'été, il est de coutume de procéder au recrutement d'agents saisonniers afin de renforcer momentanément les services, compte tenu des agents titulaires en vacances.

La municipalité souhaite ainsi faire bénéficier d'une première expérience professionnelle à des jeunes. La période d'emploi se déroulera durant les mois de juin, juillet et août.

Les saisonniers seront employés pour deux semaines, du 29 juin au 21 août 2026.

Décision

Au regard de ces éléments, Madame la Maire propose à l'assemblée de procéder pour l'année 2026, à la création de 8 emplois saisonniers, pour les mois de juin à août.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Approuve** la création de huit postes d'emplois saisonniers pour la période mentionnée ci-dessus.
- **Précise** que les crédits ont été inscrits au BP 2026.

19

--

--

- VOIX POUR
- ABSTENTION
- VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 16 avril 2026

La secrétaire de séance,
Florence JEULIN-CARREY

La Maire
Marion RIVOIRE

